

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20251009-5-09-2025-DE
Date de télétransmission : 15/10/2025
Date de réception préfecture : 15/10/2025

Séance du 9 octobre 2025

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	10

Date de la convocation
2 octobre 2025

Numéro délibération
5-09/10/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

15/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 9 octobre à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Blanchet Bernard, Mmes Kilque Sylvie, Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : M. Mozzi-Ravel Jacques (pouvoir à Mme Kilque Sylvie), Mme Quinard Christine (pouvoir à M. Jeannot Philippe), MM. Brun Samuel, Riccucci Sébastien (pouvoir à M. Delplancq Thierry)

Quorum : 8

Secrétaire : Mme Kilque Sylvie

Objet de la délibération : **Fonds de concours pour la voirie**

M. le maire rappelle que des travaux supplémentaires de voirie ont été effectués par la communauté de communes au-delà de l'enveloppe attribuée à la commune. La communauté de communes a transmis à la commune le montant de ces travaux :

SURIN	TTC	HT		TTC	HT
Travaux	40 267,90	33 556,58	Autofinancement CCVG	24 485,00	20 404,17
			Fonds de concours	15 782,90	13 152,42
TOTAL	40 267,90	33 556,58	TOTAL	40 267,90	33 556,58

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée à l'unanimité, accepte de régler le fonds de concours d'un montant de 15 782,90 € TTC (13 152,42 € HT).

Pour copie conforme, Surin le 9 octobre 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	S. Kilque
	